



# UN BARREAU DYNAMIQUE

publié le **02/02/2018**, vu **686 fois**, Auteur : [Maître Michel BENICHO](#)

**Un Barreau est particulièrement en pointe sur la question du numérique mais également sur la défense des confrères.**

Un Barreau est particulièrement en pointe sur la question du numérique mais également sur la défense des confrères.

C'est le premier barreau en Europe à s'être doté d'un système de justice prédictive et à avoir conclu un partenariat avec une start-up dénommé « PREDICTICE ». Les avocats sont directement impliqués puisqu'ils proposent des améliorations du système. En même temps, il souhaite mettre en place un open data non-anonymisé entre avocats et magistrats. Cela rassemblerait toutes les décisions de justice disponibles et il pourrait être exploité avec un logiciel conçu à cet effet.

Ce Barreau considère que les éléments d'identification dans une décision sont des données utiles. Ainsi, et à juste titre, son Bâtonnier indique, dans un récent entretien donné à la Gazette du Palais (mardi 16 janvier 2018) que, parfois, un revirement de jurisprudence ne tient pas aux modifications législatives ou à une nouvelle position de la Cour de Cassation, mais à un simple changement de composition du tribunal ou de la Cour. Il faut donc les noms des professionnels du droit.

Ce Barreau a aussi créé un site dénommé « Réussirsondivorce.fr ». Il s'agit naturellement du divorce sans juge. Le site fournit les informations utiles, les coordonnées des avocats formés à cette procédure. C'est un réel succès puisque le site enregistre plus de 10.000 visites mensuelles.

Il a également lancé la « grande consultation » avec tous les barreaux de sa région, c'est-à-dire un week-end de consultations gratuites et en 48 heures, ils ont délivré plus de 5.000 consultations. Avec les juristes d'entreprise de la région, il a créé un Prix de l'innovation. En même temps, le barreau est attentif à la défense des confrères et notamment du barreau pénal. Comme l'indique le Bâtonnier « si le Bâtonnier n'est pas là pour protéger ses confrères pénalistes dans l'exercice pur, et parfois dur, des droits de la défense, il n'y a personne pour le faire à sa place ».

Maintenant, comparez avec ce que votre bâtonnier et votre Ordre font !

Michel BENICHO